

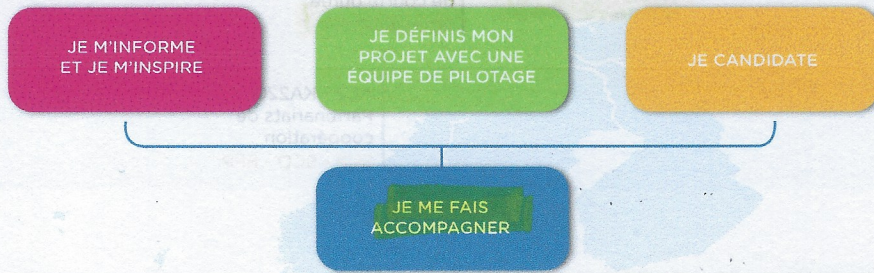
SE LANÇER DANS ERASMUS+



VOUS SOUHAITEZ VOUS LANÇER DANS UN PROJET EUROPÉEN GRÂCE AU PROGRAMME ERASMUS+ ?

VOUS VOUS DEMANDEZ PAR OÙ COMMENCER ET QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ? VOUS RETROUVerez ICI LES ÉTAPES INDISPENSABLES POUR PASSER D'UNE IDÉE DE PROJET À UNE CANDIDATURE ERASMUS+ DE QUALITÉ.

Quels que soient ses objectifs et son envergure, un projet Erasmus+ s'anticipe au moins six mois à l'avance. Pour candidater sur le type d'action qui correspond le mieux à vos besoins, il est conseillé, avant de se lancer dans une candidature, de prendre le temps de bien s'informer sur les possibilités du programme et de définir son projet et l'équipe qui va le porter. Pour toutes ces étapes, l'Agence Erasmus+ et ses relais sur le territoire proposent des ressources pour vous accompagner.



JE M'INFORME ET JE M'INSPIRE

La première chose à savoir, c'est que les possibilités offertes par le programme Erasmus+ sont nombreuses. Il faudra donc commencer par s'informer sur les différents types d'actions et de projets.

S'inspirer d'autres projets déjà menés est également une bonne pratique pour vous donner une idée des possibilités du programme Erasmus+.

Pour cela des sites et documents sont incontournables :

+ **Site de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation :** <https://agence.erasmusplus.fr/>

Site officiel de l'Agence Française Erasmus+ / Education Formation, vous y trouverez la présentation du programme Erasmus+, la présentation de l'Agence, un espace ressources, l'actualité de l'Agence, les événements à venir, l'accès aux contacts près de chez vous, l'accès à la plateforme d'accompagnement pour candidater «**Mon Projet Erasmus+**».

Pour vous tenir informé de l'actualité de l'Agence, vous pouvez vous abonner à la Newsletter. Pour découvrir des exemples de projets financés, pensez à consulter la galerie de projets.

+ **Erasmus Plus Project Results :** <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/>

Cette plateforme européenne recense tous les projets financés par le Programme Erasmus+. Une mine d'or pour trouver des inspirations de projets, des établissements scolaires et autres organismes qui ont déjà monté des projets. Par mots-clés, par thématiques, par secteurs, par pays, projets en cours ou terminés... vous avez l'embaras du choix pour vous inspirer !

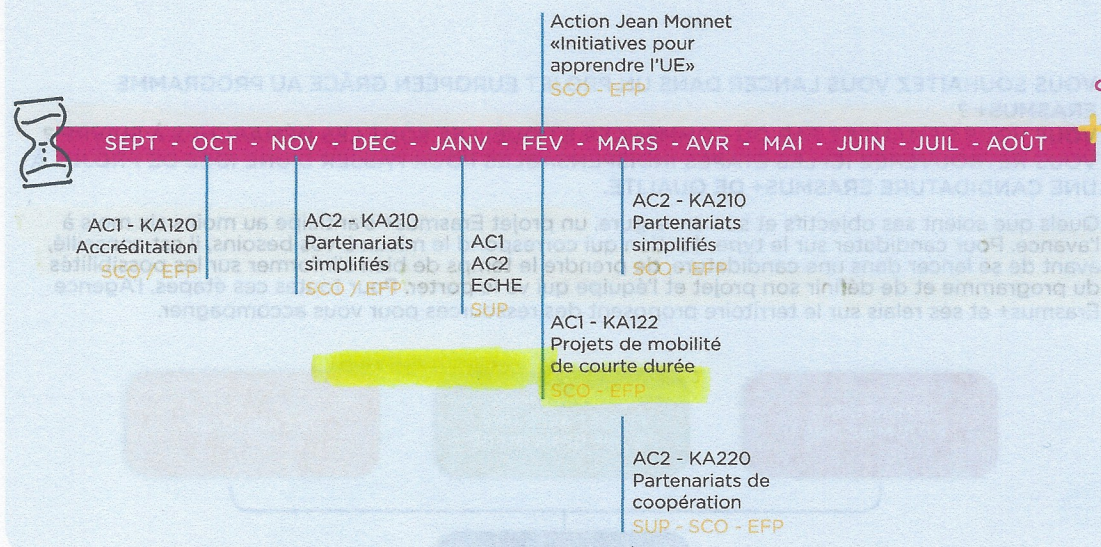
+ **Je consulte les vidéos sur la chaîne Youtube de l'Agence :** <https://www.youtube.com/user/Lagence2E2F>

La chaîne Youtube de l'Agence permet de découvrir des témoignages de bénéficiaires Erasmus+, de s'informer sur les différents types de projets. Vous y trouverez des vidéos destinées au grand public, comme des tutoriels plus techniques.



Le bouche à oreille fonctionne très bien aussi !

Je m'informe du calendrier des appels à projet :



JE DÉFINIS MON PROJET AVEC UNE ÉQUIPE DE PILOTAGE

À l'origine d'un projet on retrouve souvent une personne motivée, parfois expérimentée, parfois pas, mais n'oubliez pas qu'un projet Erasmus+ est avant tout un **projet d'établissement, de structure**. Il faudra donc veiller à constituer **une équipe de pilotage solide** pour voir son projet retenu mais aussi pour assurer sa pérennité. Il est essentiel de définir, en amont de la candidature, comment seront réparties les différentes tâches de gestion et de mise en œuvre de votre projet.

Le responsable légal de la structure ainsi que **l'agent comptable** sont 2 membres indispensables de cette équipe projet car leur responsabilité sera engagée. Tout profil et toute compétence sont les bienvenus et peuvent constituer un atout pour l'équipe de pilotage. Au sein des établissements scolaires, pensez aux professeurs de langues/DNL, au professeur documentaliste, à l'infirmière scolaire, au CPE, aux assistants d'éducation, aux IEN et conseillers pédagogiques etc. L'important c'est d'être motivé et d'être en force !

Au sein des collectivités, associations, entreprises, etc, pensez-bien à travailler en collaboration avec tous les services concernés (finances, communication, informatique, éducation/culture, etc.). Ensemble, l'équipe projet définira le type de projet et le secteur concerné : un projet Erasmus+ doit s'inscrire sur une action clé du programme et dans un secteur éducatif donnés.

Sur le site de l'Agence, suivez le parcours d'aide à la décision pour vous guider dans cette étape. Définir son projet implique de savoir quels sont les besoins identifiés, les objectifs à atteindre, les activités, les participants ciblés, les résultats attendus, etc.



FOCUS

LES RENCONTRES EUROPÉENNES ERASMUS+

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/pour-vous-aider/recherche-de-partenaires/seminaires-de-contact-tca/>

Les Rencontres Européennes Erasmus+ et notamment les conférences thématiques, séminaires de contact, de formation ou visites d'études vous offrent la possibilité d'aborder avec d'autres structures européennes des thématiques partagées entre pays membres du programme. Ces rencontres peuvent ainsi vous aider à affiner votre idée de projet et c'est aussi une excellente opportunité pour trouver vos futurs partenaires.

JE CANDIDATE

C'est fait

A faire rapidement

Maintenant que vous avez défini l'action clé et le secteur de votre projet, l'étape suivante est de répondre à l'appel à candidatures, selon le calendrier fixé au niveau européen. Les appels à propositions sont ouverts plusieurs mois avant la date limite de candidature. N'attendez pas le dernier moment !

La première étape est de créer le code OID de l'établissement, permettant de vous identifier en tant qu'organisme participant au programme Erasmus+.

Un tutoriel vous permettra de le créer facilement ici. Ensuite, rendez-vous sur la fiche dédiée à l'action clé, secteur et type de projet qui vous concerne sur le site des candidats et des bénéficiaires de projets Erasmus+ France :

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

24h 11/2025 pour 2026- identifier.

BON À SAVOIR !

En attendant l'ouverture de l'appel à proposition, téléchargez le formulaire vierge sur MonProjetErasmus+ sur la fiche action qui vous concerne, rubrique « Ressources de référence ».

Sur chaque fiche vous retrouverez : les documents cadres (Guide du Programme, note de service parue au BOEN sur l'ouverture internationale, l'appel à proposition de l'année), le résumé de l'action, le rappel du calendrier, et des ressources pour vous guider à chaque étape de la candidature (préparation, dépôt, sélection, etc.).

Vous retrouverez également sur ce site les résultats des précédents appels à proposition depuis 2021, ainsi qu'une rubrique « pour vous aider » (coordonnées des développeurs proches de chez vous, un lexique, les outils Erasmus+, lien vers une galerie de projets, etc.).

C'est aussi sur ce site que vous retrouverez, une fois votre candidature validée, un espace bénéficiaire pour échanger avec votre chargé de projet (poser vos questions, déposer des documents, etc.).

Quand l'appel à proposition est ouvert [je crée une candidature en ligne](#) sur la plateforme européenne.

Une version du Guide du Programme paraît chaque année. C'est LE document qui encadre le programme et en définit les règles. Y sont précisés les différents types de projets, les règles budgétaires, les activités éligibles, etc. Chaque candidat est invité à consulter la section du guide relative au type de projet sur lequel il candidate.

Veillez à consulter la dernière version même si les changements sont peu nombreux d'une année sur l'autre au sein d'une même programmation.

PAS DE PANIQUE !

Les formulaires sont disponibles en français et il est possible de les renseigner en français ou dans toute autre langue des pays du programme. D'une année sur l'autre, les formulaires de candidature diffèrent peu.

L'INCONTOURNABLE !

Le Guide du Programme Erasmus+ :

<https://monprojet.erasmusplus.fr/base-legale>



DES INTERLOCUTEURS POUR M'ACCOMPAGNER

+ Des personnes relais de l'Agence sur le terrain :

- **Les Développeurs Erasmus + qui accompagnent les établissements scolaires :**
vos DRAREIC (Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération)
<https://eduscol.education.fr/adresses-des-dareic>

Au service des écoles et des établissements scolaires, la Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération -DRAREIC- est chargée d'élaborer, de coordonner et d'assurer la politique de la région académique en matière d'ouverture européenne et internationale.



RENSEIGNEZ-VOUS !

Des sessions de découverte et des ateliers d'écriture de projets Erasmus+ sont souvent proposés au plan académique de formation !

Les autres développeurs Erasmus+ :

<https://monprojet.erasmusplus.fr/developpeur>

Les développeurs sont des personnes qui, par leur expérience et leurs missions, informent et conseillent les candidats à s'engager dans une démarche de projet et/ou de mobilité. Ils peuvent également participer à l'accompagnement des porteurs de projets.



Des personnes-ressources pour vous aider :

- **Les Développeurs Erasmus + qui accompagnent les établissements scolaires et EFP :**

Des cycles d'accompagnements « **Prêts pour Erasmus+** » sont proposés tout au long de l'année par le Département Promotion : webinaires de questions-réponses et de conseils pour candidater... Il est également possible de planifier un RDV d'accompagnement avec des agents du Département Promotion pour lancer le projet de sa structure. Contactez-les via leur messagerie :

- + Secteur SCO : promotion.scolaire@agence-erasmus.fr
- + Secteur EFP : promotion.formpro@agence-erasmus.fr
- Secteur SUP : promotion.superieur@agence-erasmus.fr

EN ATTENDANT D'AVOIR DES FINANCEMENTS ERASMUS+, IL EST TOUTEFOIS POSSIBLE DE LANCER L'OUVERTURE EUROPÉENNE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT !

- **En échangeant et en menant des projets de collaboration à distance avec eTwinning**
- **En proposant votre établissement comme lieu d'accueil pour des mobilités :**
 - d'élèves (individuelles, de groupe),
 - de collègues européens qui mènent un projet Erasmus+ de mobilité et qui recherchent un établissement d'accueil en France,
 - de futurs enseignants étrangers qui recherchent un stage dans le cadre de leur formation



BONNE IDÉE :

Proposez votre établissement comme lieu d'accueil en postant une annonce sur ESEP (European School Education Platform) et les réseaux sociaux !

